CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 474753

Avis de constitution

SOCIETE « HARRY TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN DU DEPOT DE LA SOTRA, Lot 340, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2025, et enregistrés le 08/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARRY TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT LAGUNAIRE

TRANSPORT TERRESTRE

VENTE DE GAZ BUTANE

TRANSFERT D'ARGENT (ORANGE MONNEY, MTN MONNEY, MOVE MONNEY, WAVE)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN DU DEPOT DE LA SOTRA, Lot 340, Ilot 28

Dirigeant(s) M MINGNAN MOBIO JOSPIN TELESPHORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01041 du 26/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05364/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

Pour Avis

Le CEPICI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI